

UCL

Université
catholique
de Louvain

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)

Ecole des Sciences Politiques et Sociales (PSAD)

Quand le récit de vie questionne les sciences sociales

Cartographie sélective des enjeux

Mémoire réalisé par
Oriane Keunen

Promotrice
Marie Verhoeven

Lecteur
Jacques Marquet

Année académique 2018-2019
SOCA2M1

DÉCLARATION DE DÉONTOLOGIE

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

Oriane Keunen,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'O' followed by several sweeping, connected strokes that trail off to the right.

REMERCIEMENTS

Mener à bien un projet de travail de fin d'étude est rarement le résultat d'un effort solitaire. Je souhaite adresser ici mes remerciements les plus sincères aux personnes qui m'ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de ce travail.

Je remercie ma promotrice Marie Verhoeven pour m'avoir épaulée dans ce travail. Merci pour le temps que vous m'avez consacré, vos commentaires constructifs, votre oreille attentive et votre patience.

Merci à mon lecteur, Jacques Marquet, pour l'intérêt que vous avez exprimé pour le sujet de ce travail, car celui-ci a nourri mon désir de réaliser ce travail au mieux.

Je tiens également à remercier tous les professeurs rencontrés lors de mon parcours universitaire, vous m'avez inspirée et fait grandir.

Un Merci tout particulier aux auteurs des récits de vie réalisés dans le cadre de ce TFE, pour avoir partagé avec moi votre temps et votre parole. Merci aussi pour votre confiance.

Merci à mon entourage d'apprentis socio-anthropologues pour nos discussions et débats au sujet de ce TFE, et merci d'avoir éclairé ma chandelle quand j'avancait dans le noir.

Merci à ma famille et à mes proches pour votre soutien sans faille et à Françoise Versailles tout particulièrement pour ses innumérables relectures.

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction.....	p.1
1.1 Justification du choix du sujet et de sa délimitation.....	p.1
1.2 Questions de départ et plan du travail.....	p.2
1.3 Cuisine de la recherche.....	p.3
1.4 Critique des sources et des informations.....	p.5
2. Qu'est-ce que l'approche biographique? Histoire des débats.....	p.6
3. Le singulier - généralisable?.....	p.15
4. Sujet, Subjectivité et Scientificité.....	p.21
5. Interaction et Posture du chercheur.....	p.25
6. Récit de vie, transformation du sujet et recherche-formation.....	p.27
7. En guise de conclusion ouverte.....	p.30
8. Bibliographie.....	p.32
9. Annexes.....	p.36
9.1. Lectures sur le volontariat et l' "après-volontariat".....	p.37
9.2. Brève présentation du terrain exploratoire, des récits de vie et de leurs auteurs.....	p.41
9.3. Critique des sources.....	p.44

1. INTRODUCTION

"Nul n'ignore qu'analyser un instrument d'enquête comme l'entretien fait toujours courir le risque de céder à la tentation du "méthodologisme", en faisant comme si la complexité de la démarche de la recherche en sociologie pouvait se réduire, comme tendent à le faire croire la plupart des manuels de méthodes, à une succession bien ordonnée de simples préceptes, assimilés à des "recettes" " (Beaud, 1996, p.227).

1.1. Justification du choix du sujet et de sa délimitation

Le récit de vie et l'approche biographique me semblent être une bonne porte d'entrée pour une réflexion critique sur ce que sont la sociologie, l'anthropologie, les sciences sociales en général, mais aussi sur ce qu'est une recherche, ses difficultés et ses implications, ainsi que sur la posture du chercheur sur le terrain. En raison des questionnements que ce sujet soulève chez l'apprentie socio-anthropologue que je suis, il m'est apparu pertinent de me pencher sur le récit de vie dans le cadre de ce travail de fin d'étude. Afin de répondre aux attendus du TFE du master 60 dans lequel s'inscrit ce travail (production d'une problématisation et d'une note critique à partir de la littérature existante), j'ai exploré les questions suivantes : que sont, finalement, le récit de vie et l'approche biographique¹? Dans cette perspective, comment se préparer à une recherche, à un terrain, à un entretien biographique ? Quid de la distanciation objective recommandée dans une démarche de recherche, alors même que l'on se trouve dans une situation de dialogue intersubjectif approfondi dans laquelle, en tant que chercheur, on engage sa personne tout entière? Ce TFE étant limité et les débats concernant l'approche biographique presque inépuisables, je vais, dans le cadre de ce travail, me borner aux aspects qui m'ont personnellement posé le plus question, et laisser de côté tout le volet de l'analyse des récits de vie, même si de

¹ Le terme "approche biographique" serait plus générique, plus englobant que le terme "récit de vie". Il sous-entend également une approche sociologique particulière.

nombreux auteurs argumentent que *"le principal problème posé aux sciences sociales par l'approche biographique relève moins du matériau (comme le suggère l'argument constructiviste longuement détaillé par Bourdieu) que de la méthode appliquée à ce matériau"* (Heinich, 2010, p.423). Les questionnements développés dans le cadre de ce travail ne viennent bien évidemment pas de nulle part. Caratini nous dit que *"on est pas anthropologue par accident, et que cette quête de l'altérité, qui est aussi une quête d'identité, est d'abord individuelle, profondément ancrée dans une problématique personnelle qui conditionne toutes les phases de la démarche"* (Caratini, 2012, p.5). Ainsi, en parallèle à ce TFE, j'ai réalisé une sorte de "terrain d'exploration" de la réflexion méthodologique développée dans ce travail. En effet, en m'intéressant plus particulièrement à la situation d'entretien et à ce qui se joue dans l'approche biographique, il m'a paru indispensable de me mettre dans cette situation afin de l'expérimenter et de l'éprouver directement. Concrètement, je me suis intéressée à l' "après volontariat" dans les camps de réfugiés sur la route des Balkans, car en raison de mon expérience de vie, cette thématique me touche, me concerne et m'intéresse directement. J'ai réalisé en amont une revue de la littérature disponible sur ce sujet, et sur le volontariat de manière plus générale (voir ANNEXE 1). Les quatre récits de vie réalisés ont principalement servi à nourrir ma réflexion sur cette forme d'entretien particulière, ses implications et les difficultés qu'elle pose au chercheur ainsi que sur la situation d'entretien en elle-même. C'est la conduite de ces entretiens et les questionnements soulevés à cette occasion qui m'ont d'une certaine manière permis de délimiter les thématiques sur lesquelles me pencher dans le présent travail. Vous trouverez en annexe une brève présentation de ces 4 récits et de leurs auteurs (ANNEXE 2).

1.2. Questions de départ et plan du travail

Pourquoi et comment l'approche biographique et les recherches basées sur les récits de vie remettent-elles en question tant le chercheur que les sciences sociales? Cette perspective n'est en effet pas sans interroger, bousculer les représentations que l'on a du chercheur et de la recherche, et ruer dans les brancards de la sociologie classique. Durant mon "terrain exploratoire", j'ai réalisé

à quel point le récit de vie mettait le chercheur en difficulté à toutes les étapes de la recherche, mais aussi combien l'approche biographique questionnait les sciences sociales. C'est pourquoi il m'a semblé pertinent d'articuler ce travail autour de ce qui pose question et met en difficulté d'abord les sciences sociales, mais aussi le chercheur. Ce travail se présente sous la forme d'un inventaire, d'une cartographie de certains enjeux et questionnements que soulève l'approche biographique. Cependant, au vu du cadre dans lequel ce travail s'inscrit et des innombrables enjeux et questionnements soulevés par cette approche, il ne me sera pas possible ici de faire un tour d'horizon complet de ceux-ci. J'ai donc sélectionné les enjeux qui m'ont personnellement le plus mis au travail dans le cadre du "terrain exploratoire" réalisé.

La première partie de ce travail consiste en un bref historique des débats et réflexions critiques que l'approche biographique a suscités dans le champ des sciences sociales et en un rapide tour d'horizon des différentes manières de concevoir le récit de vie et l'approche biographique proposées par les auteurs ayant réfléchi sur le sujet. Nous développerons ensuite quatre questions d'ordre épistémologique qui nous semblent se poser avec une acuité particulière à propos de l'approche biographique. Tout d'abord, nous aborderons la question du statut de la singularité dans la recherche sociale en général et dans l'approche biographique en particulier. Ensuite, nous traiterons brièvement de la question de l'objectivité et de la subjectivité, et la manière dont ces deux termes/pôles s'articulent dans le cadre de l'approche biographique. Nous nous pencherons dans un troisième temps sur la situation d'entretien particulière qui se met en place à l'occasion d'un entretien biographique ou récit de vie, ainsi que sur la posture du chercheur et les implications de celle-ci. Nous terminerons le tour d'horizon des enjeux en nous intéressant à l'engagement et à l'implication du sujet narrant dans la démarche de la recherche biographique, ainsi qu'aux liens à tisser entre celle-ci et la recherche action.

1.3. Cuisine de la recherche

La réflexion présentée dans ce travail repose donc sur deux types de matériaux, différents mais complémentaires. Tout d'abord, une vaste revue de la

littérature scientifique sur les récits de vie et l'approche biographique, aussi complète que possible en regard des ressources en temps disponible. Pour des raisons logistiques, je me suis limitée à des ouvrages et articles rédigés ou traduits en français et/ou en anglais, disponibles dans l'une ou l'autre bibliothèque ou plateforme à laquelle l'Université Catholique de Louvain me donne accès.

Le deuxième type de matériau sur lequel se repose ce travail est toute la réflexion méthodologique qui a accompagné le "terrain exploratoire" que j'ai réalisé en Angleterre. Celui-ci a consisté en la réalisation de quatre récits de vie avec des "ex-volontaires" avec qui j'avais eu auparavant l'occasion de créer des liens à Thessaloniki durant l'hiver 2016-2017 ainsi que, par après, de discussions plus informelles sur les implications du récit de vie pour celui qui se raconte ainsi que pour celui qui reçoit le récit. En m'appuyant sur la démarche de Gouirir (1998) réfléchissant sur les conditions d'une enquête « en milieu familial », je pense pouvoir avancer que la familiarité avec les informateurs peut grandement faciliter entre autre l'entrée sur le terrain, la création d'un lien de confiance propice à la situation d'entretien, et me semble être à considérer comme une richesse à exploiter, même si un travail réflexif rigoureux de mise à distance doit en même temps accompagner le chercheur dans toutes les étapes de sa recherche. Ainsi, *« l'exigence de réflexivité lors de l'enquête peut être comprise comme une définition, ou plutôt une redéfinition, des limites de cette dernière et de ses matériaux »* (Darmon, 2005, p.1).

Etant donné la nature de l'exercice attendu dans le cadre de ce TFE, je n'ai pas analysé le contenu de ces entretiens, préférant ici une réflexion méthodologique et analytique sur la situation d'entretien, ainsi que sur les implications de ce type d'entretien, pour le chercheur comme pour l'auteur du récit. Pour alimenter cette réflexion, j'ai dès lors tenu, pendant toute la durée de la réalisation de ce travail, un carnet de terrain, dans lequel j'ai consigné questionnements, idées, pistes d'analyses et d'interprétations, ressentis, descriptions fines des situations d'entretien, etc. Toute cette *"cuisine de la recherche"* (Perrin-Joly & Kushtanina, 2018, p.1), autrement dit la réflexion méthodologique soulevée par ces récits de vie concernant les différents questionnements que nous allons aborder dans ce travail (mais pas uniquement) constitue donc le deuxième type de matériau mobilisé.

1.4. Critique des sources et des informations

Pour procéder à l'évaluation de la fiabilité et de la pertinence des sources et informations présentes dans ce travail, je me suis armée de bon sens, des méthodes, trucs et astuces appris(e)s dans les différents cours de méthodologie auxquels j'ai assisté durant mes études et je me suis également aidée d'un tableau intitulé "AIDE MÉMOIRE - Évaluation de l'information" (voir ANNEXE 3), ainsi que du document "Guide de survie en milieux bibliographique et ethnographique" (De Fruytier & Pasin, 2016, pp.52) rédigé à l'attention des étudiants du master en anthropologie. Je me suis appliquée à rester fidèle aux idées et propos des auteurs mobilisés. J'ai également décrit avec rigueur et la plus grande exhaustivité possible les situations d'entretien ainsi que mes ressentis concernant celles-ci, l'évolution de mes questionnements et réflexions.

2. Qu'est-ce que l'approche biographique? Histoire des débats.

*"Pour te dire qui je suis, je dois raconter mon histoire.
Et inversement, si je veux savoir qui tu es, tu dois me
raconter ton histoire"* (Bertaux, 2000, p.240)

De tout temps, les Hommes ont fait le récit de leur vie et de celles de leurs semblables. Biographies, autobiographies, portraits ont, sous différentes formes, traversé les âges. Voici sans doute le premier problème que pose l'approche biographique aux sciences sociales. Selon Finger, c'est en effet parce que cette approche est antérieure à l'institutionnalisation des sciences humaines qu'elle a été évacuée lors de l'avènement de celles-ci (Finger, 1989). C'est sans doute aussi parce que, comme le dit très justement Muriel Darmon, "*Les disciplines scientifiques ne se définissent pas par les objets qu'elles prennent en charge, mais par leur approche et leur méthode*" (Darmon, 2003, cité par Giraud, Raynaud et Saunier, 2014, p. 4). La sociologie s'était choisi d'autres méthodes, plutôt statistiques et quantitatives, et une autre approche, au niveau sociétal, macro, dont la singularité, ainsi que les individus comme sujets, étaient écartés (Finger, 1989; Amougou, 2015; Bertaux, 1980; De Gaulejac, 1992; Duprez, 1985; Giraud & al., 2014; Schecter, 1987; Veith, 2004). "*L'establishment sociologique s'est toujours en effet montré réservé, voire hostile, à ce genre de méthodologie qualitative, peu objective, donc non scientifique*" (Morin, 1980, p.315). L'approche biographique s'est donc simplement vue écartée du champ sociologique. Sans doute aussi car, comme nous allons le voir, en attribuant un rôle au sujet dans la construction du savoir ainsi qu'un statut épistémologique à la subjectivité (des sujets et du chercheur), "*cette approche [biographique] soulève les questions les plus fondamentales de la recherche sociale*" (Finger, 1989, p.217).

A la fin des années 60/70, l'approche biographique est revenue sur le devant de la scène et au cœur des débats, en réaction aux méthodes et approches des sciences sociales dominantes de l'époque. "*Contre cette alliance entre méthodologie quantitative et totalisation non réflexive, alliance forgée dans la*

longue et zigzagante transformation de la sociologie dominante en cette ingénierie sociale dont rêvait Saint-Simon, s'insurgent, depuis quelques décennies, la méthodologie qualitative et la sociologie subversive qui lui est liée, semant le doute et faisant éclater les présomptions positivistes " (Schechter, 1987, p.140). La sociologie classique, en particulier la rationalisation et l'objectivation du social qui y sont liées, et les grands modèles théoriques dominants (marxisme, structuro-fonctionnalisme,...) sont en crise, et vivement critiqués (Beaud, 1996; Finger, 1989; Heinritz & Rammstedt, 1991), et les méthodes quantitatives questionnées. Dans ce contexte de contestation et de débats sur "*la nature et l'orientation des sciences sociales*" (Finger, 1989, p. 222), les travaux de l'école de Chicago sont redécouverts (Beaud, 1996; Finger, 1989; Heinritz & Rammstedt, 1991), ainsi que ceux de l'anthropologie culturelle et de l'ethnologie (Heinritz & Rammstedt, 1991, p.335). Le "*mythe de la scientificité sociologique*" est dénoncé (Morin,1980, p.315). Ces nombreux débats, plus ou moins fondamentaux, ont cherché à remettre en lumière et à revaloriser la place et le rôle du sujet, jusque-là écarté, dans la recherche en sciences sociales. Ont alors profiléré de nombreux écrits et approches de type biographique ainsi que de multiples publications scientifiques sur le sujet. Nous pouvons résumer tout ceci avec Merrill & West, qui nous disent que "*Le tournant biographique est donc à considérer comme une réaction à des formes d'enquête sociale qui tendaient au déni de la subjectivité dans la recherche et négligeaient le rôle de l'agentivité humaine dans la société*" (Merrill & West, 2009 cité par De Carlo Katja, 2014, p.3).

Au-delà de cette redécouverte, la littérature sur l'approche biographique ne semble être unanime que sur bien peu de points. Les penseurs du récit de vie et du biographique, qu'ils y soient favorables ou non, posent l'approche biographique comme "*une ouverture, comme une invitation à penser et à faire une sociologie différente*" " (Chanfrault-Duchet, 1987, p.12). Par ailleurs, *Le paysan Polonais* de William Isaac Thomas et Florian Znaniecki (1919, 2005) est considéré par la majorité comme "*la première et plus importante trace de recherche biographique*" (De Carlo Katja, 2014, p.3) ainsi que comme une œuvre classique en sociologie. Dans un contexte hostile aux approches biographiques considérées comme "peu scientifiques", Thomas et Znaniecki avancent un postulat très fort: "*On peut affirmer sans risque de se tromper que les récits de vie personnels, aussi*

complets que possible, constituent le type parfait de matériau sociologique et que, si les sciences sociales sont obligées de recourir à d'autres matériaux, c'est uniquement en raison de la difficulté pratique qu'il y a actuellement à disposer d'un nombre suffisant de tels récits pour couvrir la totalité des problèmes sociologiques" (Thomas et Znaniecki, 1918-1920 ed. 1998 p.5). A leur suite, les approches de type biographique vont progressivement se développer, inspirées entre autres par *Les enfants de Sanchez* d'Oscar Lewis (1961), *Soleil Hopi* de Don C. Talasyeva (1959), ou encore, sur la scène francophone, les travaux de Daniel Bertaux. L'approche biographique semble alors devenir, dans le courant des années 80, à la mode dans certains milieux, en sociologie comme dans d'autres disciplines, et est également mobilisée par la recherche action ainsi que par la formation continue (Dubar & Nicourd, 2017, p.5). Le grand public tourne, du même pas, son intérêt vers les "petites gens", l'exotisme ne rime plus forcément avec le lointain. Revues spécialisées et comités de recherche se mettent en place dans les années 80, et les débats sur l'approche biographique continuent à faire couler de l'encre jusqu'au jour d'aujourd'hui. Pourtant, *"les débats (...) sont loin d'être clos et touchent à une des questions les plus sensibles et polémiques des sciences sociales: la conception de l'individu comme agent, acteur, sujet et auteur"* (Dubar, 2007 cité par Dubar & Nicourd, 2017, p.38).

De manière surprenante, Maurizio Catani, au début de son ouvrage *Tante Suzanne*, un des grands classiques de l'approche biographique, pose cette question à ses lecteurs: *"Qu'est-ce qu'une approche biographique?"* (Catani & Mazé, 1982, p.27). En utilisant un article indéfini plutôt qu'un article défini, Catani, tout en laissant la question de ce qu'est une approche biographique ouverte, postule tout du moins déjà sa pluralité, constatée par beaucoup d'autres auteurs et la décrit comme *sui generis*. *"Il n'y a pas d'unanimité tant sur le plan méthodologique qu'épistémologique. On a pu constater l'existence d'une pluralité de pratiques de recherche qui ont leurs postulats et leurs problématiques propres"* (Duprez, 1985, p.142). Une des grandes difficultés qui se présentent, lorsque l'on traite d'approche(s) biographique(s) et de récits de vie, est de se faire une idée précise de ce que sont ces termes, et de la manière de les aborder. S'agit-il d'un matériau? Un outil? Une technique d'enquête? Une méthode? Une approche? Un

courant? Une épistémologie? Un type de communication particulier? Les réponses diffèrent selon les auteurs.

Certains auteurs (Finger, 1989; Heinritz & Rammstedt, 1991; Perrin-Joly & Kushtanina, 2018) ont proposé des typologies reprenant les différentes approches et conceptions des récits de vie; et chacun d'entre eux propose une typologie originale, plus ou moins éloignée de celle des autres. Finger propose de classer en différents groupes les auteurs et les courants en fonction du statut donné: ceux qui pensent la biographie comme un moyen (Ecole de Chicago et ethnométhodologie), comme une méthode (Ferrarotti et l'anthropologie culturelle) ou comme un objet (Bertaux) (Finger, 1989, p.424). Heinritz & Rammstedt proposent quant à eux une typologie en fonction du rapport entretenu par les auteurs avec le récit de vie comme objet: "*Entre les deux positions extrêmes : les récits de vie sont des artefacts ; les récits de vie reflètent la vie telle que réellement vécue, il existe toute une série de réflexions du type "critique des sources ", (...) Mais il existe aussi, comme nous l'avons montré plus haut, un vaste champ de recherches empiriques basées sur documents biographiques (des récits de vie le plus souvent) qui utilisent les récits sans se poser ce type de question"* (Heinritz & Rammstedt, 1991, p.356-357). Perrin-Joly & Kushtanina proposent une typologie en fonction des portes d'entrée choisies : micro (approche par l'individu), méso, et macro (approche par la structure); ainsi que des 4 concepts qui y sont en partie reliés: "*la trajectoire au sens de trajectoire sociale ou structuraliste, la carrière, le parcours comme histoire de vie, et le parcours dans la perspective de modèles institutionnels de parcours de vie"* (Perrin-Joly & Kushtanina, 2018, p.4).

Pour présenter de la manière la plus claire, exhaustive et synthétique possible les différentes façons de considérer le récit de vie et l'approche biographique que l'on retrouve dans la littérature, nous allons tenter de les organiser d'une manière inspirée des différentes typologies citées ci-dessus. Tous les points de vue seront organisés sur un arc allant des auteurs qui considèrent le biographique comme une illusion jusqu'à ceux qui le considèrent comme une épistémologie, en passant par ceux qui le considèrent comme matériau, comme objet d'étude, comme outil, comme méthodologie ou encore comme approche.

Certains donnent une réponse prudente et ouverte à la difficile question "Qu'est-ce que l'approche biographique en sciences sociales" : "*La biographie n'est pas une "méthode" en soi (Peneff, 1990b; Passeron 1989a et 1989b; Chantegros et al., 2011), ni même une approche particulière (Legrand, 1993), il existe plusieurs méthodes d'analyse des biographies correspondant à l'éventail des sciences humaines: des approches spécifiquement linguistiques (Baudouin, 2010), des approches historiques (Dosse, 2005), psychanalytiques (Anzieu, 1975), psycho-cognitives (Dolory-Monberger, 2003) ou encore philosophiques (Ricoeur, 1985) "* (Dubar & Nicourd, 2017,p.1). Pour ces auteurs, il semblerait que ce qui oriente la façon de considérer le biographique tiendrait dans la perspective analytique choisie, et que celle-ci serait ce qui déterminerait le statut donné au biographique dans une recherche ou discipline particulière. D'autres ont une opinion plus sceptique encore. Bourdieu par exemple, qui ne voit dans l'approche biographique qu'une "*illusion*" (Bourdieu, 1986), mais qui reconnaît tout de même la "*mutilation intellectuelle et théorique qu'engendre le refus de prendre en compte "le vécu"*" (Bourdieu, 1986, cité par De Gaujelac, 1992, p.15). Selon Bourdieu toujours,(1986, p.71), "*essayer de comprendre une vie comme une série unique et à soi suffisante d'événements successifs sans autre lien que l'association à un "sujet" dont la constance n'est sans doute que celle d'un nom propre, est à peu près aussi absurde que de rendre raison d'un trajet dans le métro sans prendre en compte la structure du réseau, c'est à dire la matrice des relations objectives entre les différentes stations*". Autrement dit, si le "sujet" (auquel il n'accorde que peu de crédit) est capable de fournir un récit cohérent et "public" de soi, ce récit n'est pas pour autant fidèle aux logiques objectives, et donc inutilisable dans l'analyse de celles-ci. Là se trouve l'illusion, celle de croire qu'un ou plusieurs récits de vie peuvent éclairer les structures sociales objectives.

Plusieurs voient dans le récit de vie un matériau avant tout. Howard Becker par exemple, nous dit "*La biographie n'est pas un "matériau" ordinaire dans les sciences sociales, quoiqu'elle ait certains aspects des données conventionnelles puisqu'elle tente de rassembler des faits utiles à la formation d'une théorie générale en sociologie*" (Becker, 1986 cité par Dubar & Nicourd, 2017, p.9). Pour Nicole Gagnon également, le récit de vie est un matériau, "*le matériau par excellence pour l'étude, non pas du vécu, mais de la culture vivante*"

(Gagnon, 1980 cité par Marc, 1985, p.37). Marie-Françoise Chanfrault-Duchet considère quant à elle le récit de vie comme un objet de recherche, mais un objet spécifique, car construit (Chanfrault-Duchet, 1987). Gerard Mauger propose de "*faire de la biographie "un objet", avant d'en faire "un outil"*" (Mauger, 1994, cité par Giraud, Raynaud et Saunier, 2014, p. 2). Il nous présente donc le récit de vie comme un objet d'étude avant tout, et sous-entend qu'une réflexion critique particulière sur le statut du biographique et du singulier en sociologie devrait être développée en amont de l'utilisation du récit de vie dans une recherche, un champ disciplinaire particulier. Chiss tente d'expliquer pourquoi un nombre d'auteurs considèrent, comme Mauger, le récit de vie comme un objet à étudier, auquel accorder une attention particulière et nécessaire. Selon lui, "*pour tout un courant sociologique, le matériau (auto)biographique a pu ainsi devenir l'antidote au quantitatif et à l'objectivisme*" (Chiss, 1985, p.23), car il questionne le chercheur, sa discipline et ses méthodes.

D'autres posent le récit de vie comme un outil, une technique d'enquête. Certains le considèrent comme un instrument d'enquête à mettre au service du projet de socialisation des vécus singuliers (Martuccelli, 2009), là où d'autres considèrent que mobiliser cet instrument, cette technique particulière, implique tout un tas de présupposés, une certaine manière originale de faire de la sociologie, ce qui rejoint en quelque sorte la vision du biographique comme objet de Mauger. Beaud, qui argumente en faveur de l'entretien ethnographique, pose un regard très critique sur les auteurs du premier groupe, accusant ceux-ci de mobiliser le récit de vie comme "*un instrument d'enquête (délégué à ceux ou celles qui ont un "bon contact"), une simple "technique" sur laquelle on ne réfléchit pas, et qui, routinisée, "marche" quand même*" (Beaud, 1996, p.230). Ce postulat de la non-réflexivité me semble toutefois un peu extrême, et réfuté par la littérature que j'ai eu l'occasion de parcourir dans laquelle les auteurs, quelle que soit d'ailleurs leur façon de considérer de récit de vie, font preuve d'une grande réflexivité dans leur écrits.

Bertaux, tout en étant réflexif, se trouverait selon moi dans la première catégorie, considérant les récits de pratique (forme particulière du récit de vie) comme une technique d'observation qui permet de rendre visible, aux yeux du chercheur, des mécanismes structurels qui agissent dans le dos des individus

(Bertaux, 1980; 2000). Il avance également que cette technique aurait la faculté de faire comprendre au grand public le projet de la sociologie, et permettrait à différents groupes sociaux, voire cultures, de "*communiquer entre eux par l'entremise de la sociologie*" (Bertaux, 1981 cité par Heinritz & Rammstedt, 1991, p.338). Edmond Marc ferait également partie du premier groupe, car il voit dans le récit de vie une technique qui a la spécificité d'être adaptable, en fonction des disciplines et des objectifs des différentes recherches qui la mobilisent (Marc, 1985). Giraud, Raynaud et Saunier (2014, p. 4) posent également la méthode biographique comme un outil, mais feraient quant à eux partie du deuxième groupe, considérant le récit de vie comme un outil "*engageant toute une perspective sociologique: un certain cadre théorique, un certain langage conceptuel*".

Pour Alain Touraine, l'approche biographique est moins une méthodologie qu'un outil, cette fois politique, utilisé par des acteurs sociaux pour faire entendre la voix des dominés (Finger, 1989, p.229). Cette justification politique est proche de celle avancée par Oscar Lewis ou encore de Catani, pour qui "*L'approche biographique laisse la parole aux interrogés*" (Bertaux et Catani, 1977, cité par Heinritz & Rammstedt, 1991, p.338).

D'autres encore préfèrent parler de méthode, voire de méthodologie. Vincent de Gaulejac, par exemple, qui argumente en faveur d'une sociologie qui prendrait en compte le vécu et l'existential. Selon lui, le récit de vie est une méthodologie, et pas des moindres : de par sa nature et le matériau qu'elle produit, elle est celle qui permet le mieux à la sociologie d'éviter de tomber dans "*le double piège du vécu sans concept et du concept sans vie, selon l'heureuse expression d'Henri Lefebvre*" (De Gaulejac, 1992, p.18). Pour Werner également, c'est une méthode dont, ajoute-t-il: "*tout le monde s'accorde à reconnaître le caractère subjectif, intuitif et non reproductif*" (Werner, 1999, p.67). De Carlo Katja voit l'approche biographique comme double. "*Elle est, d'une part, une trame : en tant que démarche de recherche, elle est la matrice à la source de nos intérêts scientifiques et de leur définition méthodologique. Elle est, d'autre part, un fil rouge : en tant que cadre conceptuel, elle est le leitmotiv de nos questionnements et permet d'analyser ainsi que de comprendre, pour le moins en partie, nos données*" (De Carlo Katja, V.,2014, p.1). Elle rejoint Vincent De

Gaujéjac sur certains points en avançant que l'approche biographique "*s'oppose au risque d'une excessive objectivation du savoir et des vérités univoques*" (De Carlo Katja, V.,2014, p.3). L'auteure pose la question de savoir si l'approche biographique peut prétendre au statut d'épistémologie, mais n'y répond pas, laissant cette question en suspens.

Ferrarotti, grand théoricien de l'approche biographique, a une vision aux antipodes de celle de Bertaux, et considère celle-ci comme une "*méthode épistémologiquement autonome*" au cœur de laquelle se situe "*la reconnaissance et la mise en valeur du sujet et de la subjectivité dans la recherche sociale*", sans pour autant écarter l'idée des structures sociales (Finger, 1989, p.239). "*Chez Ferrarotti la méthode biographique devient une méthode autonome et différente des méthodes traditionnellement utilisées en sciences sociales, basée sur une autre épistémologie, à savoir une herméneutique de l'interaction, qui implique une autre conception du sujet*" (Finger, 1989, p.240) Pour Françoise Morin également, le recueil de récits de vie est bien plus qu'une technique, c'est une nouvelle approche sociologique, ou encore une nouvelle façon de faire de la sociologie, "*qui engage, de fil en aiguille, une remise en question de tous les autres aspects de la pratique sociologique actuellement installée*" et qui projette un éclairage particulier sur le social (Morin, 1980, p.315).

En guise de conclusion de ce tour d'horizon des différents points de vue existant sur le récit de vie et le biographique, je voudrais en ajouter un dernier. Celui-ci me semble particulièrement pertinent et donner une définition constructive, une bonne base pour comprendre ce que pourraient être, *in fine*, l'approche biographique et le récit de vie dans le cadre des sciences sociales. "*L'approche biographique (...) se présente avant tout comme une ouverture, comme une invitation à penser et à faire une sociologie différente qui viendrait substituer au discours sur le social, un discours au plus près du social dans sa réalité multiforme*" (Chanfrault-Duchet, 1987, p.12). C'est en mettant en avant cette idée d'ouverture et cette volonté de proximité avec le social aux réalités multiples que j'ai tenté de répondre à la question posée de nombreuses fois sur mon terrain: "Qu'est-ce que c'est, finalement, un récit de vie"? Et en quoi la singularité qui y est recueillie constitue-t-elle un savoir sociologiquement pertinent ?

La manière dont je considère personnellement le récit de vie et l'approche biographique est double. Je rejoins tout d'abord les auteurs qui en font un objet de recherche et un sujet à réflexion, comme en témoigne ce TFE. J'ajouterais cependant que plus qu'être un sujet à la réflexion, le récit de vie et l'approche biographique sont une porte d'entrée et un moteur d'une réflexion qui les dépasse. Dans ce travail, je réfléchis et questionne en effet la sociologie et les sciences sociales au prisme du biographique. Par ailleurs, je serais tentée de me positionner du côté des utopiques, ceux qui voient dans l'approche biographique une méthode épistémologiquement autonome.

3. Le singulier - généralisable?

"L'individu devient un "observatoire du social" (Le Breton, 2004, cité par Chaxel, Fiorelli & Moity-Maïzi, 2014, p.1).

Quelle place la sociologie fait-elle à la singularité? *"Les débats autour de l'illusion biographique sont loin d'être clos et touchent à une des questions les plus sensibles et polémiques des sciences sociales: la conception de l'individu comme agent, acteur, sujet et auteur"* (Dubar, 2007, cité par Dubar & Nicourd, 2017, p.38). Comme nous l'avons entrevu dans le premier chapitre, le sujet et la singularité n'étaient pas les objets de prédilection des sciences sociales dominantes du 20ème siècle, qui avaient comme leitmotiv l'analyse de la société ou du niveau sociétal, dans ses régularités ou ses dimensions structurelles. *"Les sciences sociales, issues du projet de la modernité et promouvant ce dernier, travaillent à l'abolition du sujet, parallèlement à la construction de la "société". Ceci autant par l'idéal de la "société rationnelle" qu'elles cherchent à réaliser, que par leur pratique de recherche"* (Finger, 1989, p.222). Les individus étaient donc considérés comme des *"atomes sociaux"* (Finger, 1989, p.234) dénués d'*agency*. Le projet de la modernité en sociologie dont il est question chez Finger est explicité par Martuccelli en ces termes : *"projet de comprendre les expériences personnelles à partir de systèmes organisés de rapports sociaux. L'objectif fut bien de socialiser le vécu individuel"* (Martuccelli, 2009, p.16). C'est la *"socialisation du vécu individuel"* ou encore la *"fusion entre l'acteur et le système"* (Dubet, 1994, cité par Martuccelli, 2009, p.16) qui, selon l'auteur, a fait longtemps l'unité disciplinaire de la sociologie classique. Innombrables sont les auteurs qui ont vivement critiqué les sciences sociales dominantes et leur approche "sans sujet", argumentant que *"le social ne se réduit pas aux rapports sociaux entre groupes (Lahire, 2006 : 342) mais est tout autant présent, à l'état intériorisé, dans les corps et cerveaux individuels"* (Giraud, Raynaud & Saunier, 2014, p.3). Marc argumente que si l'approche biographique s'appuie sur l'analyse

du singulier, elle a cependant *"un objectif plus large; il ne s'agit pas seulement de retracer le déroulement de la vie de l'informateur; à travers celui-ci, c'est la connaissance des genres de vie, des relations sociales, des modes de pensée d'une collectivité qui est visée"* (Marc, 1985, p.34). C'est le cas par exemple dans l'approche proposée par Bertaux qui, à travers des récits de vie singuliers, cherche à dégager les régularités que l'on pourrait lire entre les lignes de ces récits singuliers mais socialement situés.

Quelle validité scientifique, quelle légitimité pour l'analyse du singulier? Est-il possible de lire une culture, une société, à partir d'un récit de vie? Le singulier peut-il être généralisable? Universalisable? Quelles questions (se) pose-t-on lorsque l'on se lance dans une recherche de type biographique? Que cherchons-nous : la dimension socialement construite des singularités? Une lecture du social par le prisme d'une expression singulière et située? Ou s'agit-il simplement de comprendre un ou plusieurs récits singuliers sans tentative aucune d'extrapolation ou de montée en généralité? Ces questions, je me les suis posées dès le début de ma réflexion sur l'approche biographique et de manière encore plus aiguë lors de mes premiers pas sur mon terrain exploratoire, en particulier la question du "Que cherche-t-on?". Je pense pouvoir avancer que répondre à cette question, c'est donner à sa recherche une orientation, une inscription dans un courant qui la dépasse. Tantôt plutôt interactionniste, si l'on se penche sur la dimension socialement construite des singularités; tantôt plutôt structurelle et/ou fonctionnaliste, si l'on cherche à lire le social par le prisme du singulier. C'est de ces nombreux questionnements sur la singularité que nous allons discuter dans le présent chapitre.

"Recueillir un récit de vie, c'est envisager la singularité comme une donnée pertinente. Or, la singularité constitue en sociologie un objet non identifié, une notion qui n'a pas de statut, cela dans la mesure même où il n'est de science que du général, et où les sociologues privilégient la dimension collective du social" (Chanfrault-Duchet, 1987, p.13). Selon Giraud, Raynaud & Saunier (2014), analyser le singulier ne signifie pas *de facto* le sacrifice de l'exigence sociologique et le chavirement vers une *"conception irréductiblement individualiste de l'acteur"* (Giraud, Raynaud & Saunier, 2014, p.3). En effet, selon eux, *"Si singularité des individus il y a, c'est d'une singularité socialement*

construite qu'il s'agit, une singularité procédant de l'agencement singulier dans une histoire et un corps individuels de propriétés et d'expériences sociales" (Giraud, Raynaud & Saunier, 2014, p.3). Cette idée que la singularité est socialement construite et située revient sans cesse dans la littérature qui argumente en faveur du biographique (De Carlo Katja, 2014; Schecter, 1987; Robin, 1986; Poirier & al., 1983; Finger, 1989, Taranger, 1999; Stanley, 1993; Giraud, Raynaud & Saunier, 2014; Morin, 1980; Marc, 1985; Delory-Momberger, 2004; Chaxel, Fiorelli & Moity-Maïzi, 2014; Bertaux, 2000; Chanfrault-Duchet, 1987). *"The use of 'I' explicitly recognizes that such knowledge is contextual, situational, and specific, and that it will differ systematically according to the social location"* (Stanley, 1993, p.49). Nous sommes loin, avec ces auteurs, de la naïveté dénoncée par Bourdieu et analysée par Nathalie Heinich en ces termes: *"Bien naïf (...) celui qui ne verrait pas ce qui, dans le récit de vie, relève « en fait » : du mensonge ou, du moins, de la dissimulation et de la déformation, opposées à la transparence du discours (« se faire l'idéologue de sa propre vie en sélectionnant... » [1986 : 69]) ; de l'illusion propre à toute entreprise narrative, opposée à la pureté de l'expérience vécue (« illusion rhétorique » [ibid. : 70]) ; de l'artificialisme, opposé à la réalité brute des faits (« création artificielle de sens » [ibid. : 69], « cette sorte d'artefact socialement irréprochable qu'est "l'histoire de vie" » [ibid. : 71])"* (Heinich, 2010, p.422-423).

Ces auteurs argumentent que singulier et sociétal seraient les deux revers d'une même pièce, et que le récit de vie d'un individu éclaire plus que sa seule trajectoire individuelle, d'une part car *"la société parle par l'intermédiaire de ses sujets"* (Schecter, 1987, p.141), mais aussi parce que *"aucun n'est l'unique acteur de son propre parcours de vie"* (Arendt, 1958, cité par Bertaux, 2000, p.241). Régine Robin décrit le biographique comme une *"Parole authentique, pour sûr, mais saturée du discours social"* (Robin, 1986, p.107), formule qui me semble éclairer la dialectique singulier-généralisable dont il est question ici. Elle déclare (sans doute en réponse à Bourdieu) que le récit de vie n'est ni transparent, ni hors-pouvoir, mais qu'il est *"un lieu carrefour du plein social, un des lieux où se programment et se perpétuent les préconstruits culturels, le système présuppositionnel à la base des formations idéologiques et axiologiques"* et que le récit de vie laisserait entrevoir au chercheur des *"préconstruits culturels mis à nu,*

d'autant plus facilement que le récit n'est pas très élaboré, qu'il juxtapose "l'autre" au lieu de l'articuler ou de le disséminer" (Robin, 1986, p.107). Raconter sa vie, ça serait donc dépeindre son histoire singulière, mais celle-ci aurait une *"valeur exemplaire"* (Marc, 1985, p.42), car se raconter, c'est aussi raconter son environnement puisque *"l'expérience [racontée] est interaction entre le moi et le monde, elle révèle à la fois l'un et l'autre, et l'un par l'autre"* (Bertaux, 1980, p.217), mais aussi parce que *"entre le je et le moi, la narration convoque une troisième personne : le on, sujet collectif, signant son appartenance à différentes communautés"* (Marc, 1985, p.51).

Certains auteurs (Bertaux, 1980; Chanfrault-Duchet, 1987; Ferrarotti; Finger, 1989) mobilisent le concept d' *"universel singulier"* de Sartre, qui s'est penché longuement sur cette question délicate de la légitimité d'analyser le singulier en sciences sociales dans *Questions de méthode* (1957). Il propose ce concept pour traiter et questionner le rapport dialectique entre l'individu et la société et postule lui aussi que *"collectif social et universel singulier s'éclairent réciproquement"* (Sartre, 1957, cité par Chanfrault-Duchet, 1987, p.24). Un autre grand philosophe, Dilthey, a également pris position dans ce débat et est régulièrement cité (Finger, 1989; Heinritz & Rammstedt, 1991; De Carlo Katja, 2014). Selon lui, le général, c'est-à-dire la culture *"qui est autre chose qu'une « société » définie exclusivement en termes de structures, de lois et de fonctionnements"* (Finger, 1989, p.231) est contenu dans le singulier (un sujet, culturellement constitué). De ce fait, le général peut-être compris à travers le singulier, et la biographie considérée comme une voie d'entrée pour tenter de comprendre le général, la culture.

Marie-Claude Taranger nous offre, dans son article *Scénarios du vécu: Cinéma, Histoire et Récit de vie* ce qui m'apparaît être une belle illustration de cette dialectique singulier-généralisable. Dans cet article, elle analyse un constat surprenant: les nombreux récits de vie qu'elle a réalisés concernant les années 1914-1945 ont beaucoup à voir avec des scénarios de films (et médiatiques) qui traitent de la même période. *"Du récit de vie, du témoin ordinaire, on attend qu'ils fournissent: une expérience authentique, des faits, de la vérité, du vécu, bref de l'information brute. Or voici qu'il livre des données extérieures et postérieures, élaborées par d'autres que lui et qui renvoient à cette histoire médiatique et*

officielle dont l'histoire orale cherche à s'affranchir" (Taranger, 1999, p.127). Elle constate dans les récits de vie réalisés de nombreux emprunts et réappropriations de morceaux de scénarios de films (*Jeux interdits* (René Clément, 1952; *Cuirassé Potemkine* (Eisenstein, 1925); *Dernier Métro* (Truffaut, 1980); etc), de livres d'histoire et d'actualités. Certains racontent en "je" et en "j'ai vu" des scènes qu'ils n'ont pas vécues, et l'auteure nous dit que ces emprunts sont souvent implicites, et les soupçonne même d'être parfois inconscients. Ces emprunts serviraient à la cohérence générale du récit, mais aussi à apporter, dans le dialogue entre celui qui se raconte et son auditeur " *la possibilité d'une référence commune et un ensemble de savoirs partagés sur lequel appuyer la communication*" (Taranger, 1999, p.127). On rejoint ici l'idée de Robin, selon laquelle " *la stéréotypie est de règle pour que les faits aient d'emblée une signification : est exemplaire ce qu'une tradition culturelle a reconnu comme tel*" (Robin,1986, p.106-107). De ces constats et analyses, elle conclut à propos des scénarios du vécu que " *en dépit de leur caractère personnel et de leur rapport avec l'expérience directe, ils se construisent dans un dialogue intense avec les « récits du monde» qui les nourrissent et les complètent de multiples façons*" (Taranger, 1999, p.135). Le récit de vie serait alors, pour son auteur, la construction d'une image de soi et de sa vie, en interaction, imbriquée dans son environnement culturel (Marc, 1985). Cette idée revient également chez Delory-Momberger, pour qui les récits de vie " *ont pour effet d'accorder notre espace-temps individuel à l'espace-temps social*" (Delory-Momberger, 2004, p.6) ou encore chez Poirier & al, qui considèrent l'individu comme " *le miroir de son temps, de son environnement*" (Poirier & al., 1983, cité par Finger, 1989, p.232). " *À partir du principe selon lequel on ne peut comprendre la vie qu'à partir d'elle-même, la condition d'une telle connaissance est de considérer que la vie porte en elle les principes d'une telle connaissance*" (De Carlo Katja, 2014, p.4).

Une question subsiste. Le fait de postuler que le singulier est généralisable semble légitimer le fait de choisir comme porte d'entrée la singularité ainsi que son analyse. Mais est-ce que ce postulat, cherchant à légitimer la singularité, ne l'effacerait pas, dans le même mouvement, au profit, à nouveau, du général, du social, du sociétal? " *Le "sociétal" demeurerait ainsi l'unique, sinon la principale référence. Quitte à le singulariser à travers des "plis" inédits recouverts auprès*

des individualités concrètes, voir inédites (Lahire). De sorte que la société, même singularisée ou abordée sous le prisme des expériences hétérogènes, demeure société (Martuccelli; Dubet; Kaufmann)" (Amougou, 2016, p.59). On effacerait alors tout ce qui était qualitatif et singulier, au profit du quantifiable. "Au nom du critère de représentativité, l'individu interrogé n'est plus envisagé dans sa singularité, mais est défini à partir de catégories précises (...) Au nom du critère de fiabilité, le vécu singulier, en d'autres termes l'expérience de l'individu interrogé, se trouve réduit à un biogramme, c'est-à-dire à un curriculum vitae détaillé. (...) Tout se passe comme si le statut de sujet, conféré à la personne interrogée dans l'injonction autobiographique Racontez-moi votre vie, ne lui était conféré qu'avec réticence et à titre provisoire: comme si le je qui se raconte dans le récit n'était qu'un il quantifiable. Autrement dit, la demande (...) [biographique] formulée par le chercheur ne serait rien d'autre qu'une stratégie permettant d'obtenir des "données" ". (Chanfrault-Duchet, 1987, p.16-17). Cette approche est sans doute plus confortable, plus légitime peut-être pour le chercheur et pour sa discipline.

Mais est-elle pour autant enviable? N'y a-t-il pas, dans l'approche biographique, une richesse plus grande, plus spéciale à aller chercher qu'une simple nouvelle technique de récolte de données?

4. Sujet, Subjectivité et Scientificité

"Objets interdits et méthodes inutiles vont donc de pair!"

(Morin, 1980, p.338)

Qui dit réflexivité méthodologique dit aborder la question de la subjectivité, celle de l'enquêteur comme celle de l'enquêté. Peut-être cette question se pose-t-elle avec d'autant plus d'acuité lorsque l'on traite d'approche biographique? Se pose-t-elle différemment lorsque l'on traite de l'approche biographique ou des sciences sociales en général? Je suis tentée de répondre à cette question par la négative, et d'avancer quelques éléments en ce sens.

Caratini propose de poser la question de l'objectivité et de la subjectivité, dans les sciences sociales en général et en anthropologie en particulier, par l'absurde, *"puisque le savoir se développe dans une interaction entre sujets, c'est-à-dire dans une histoire. Comment "objectiver" une société et une culture qui n'existeraient qu'à travers des sujets?"* (Caratini, 2012, p.121). Elle avance également qu'en objectivant l'Autre, on s'objective soi-même, dans le but de se garder de l'altération et de l'aliénation, mais aussi dans le but de maintenir cette *"objectivité vitale"* et que de ce fait, *"on refoule, avec sa subjectivité, le pourquoi de la quête et les effets choc de la rencontre"* et *"on s'abstient de se raconter"* (Caratini, 2012, p.10).

Passeron avance dans ce sens trois thèses, reliées entre elles. Pour lui, il n'y a pas de différences fondamentales entre les différentes disciplines qui composent les sciences sociales quant à leur "régime de scientificité". Ce "régime de scientificité" commun est distinct de l'épistémologie "poppérienne" de la "falsification" des sciences naturelles. Cependant, le "régime de scientificité" des sciences sociales s'inscrit *"dans une visée « scientifique », en ce qu'il tente de produire une connaissance véridique du monde, empiriquement fondée et soumise à certaines conditions de vigilance"* (Olivier de Sardan, 2008, p.14). Jean-Pierre Olivier de Sardan, dans son ouvrage *La rigueur du qualitatif* (2008) ajoute que, dans les sciences sociales tout comme dans les sciences naturelles, entre en jeu un *"facteur personnel présent dans toute activité scientifique qui renvoie à*

l'inéluctable intervention d'éléments subjectifs dans n'importe quel processus de recherche" (Olivier de Sardan, 2008, p.206). Il ajoute cependant que le facteur personnel intervenant dans l'enquête de terrain est très spécifique, car il joue un rôle central dans la production de données et de sens. *"La position prudente et mesurée qui est la nôtre sur la « question de la subjectivité » consiste à faire de nécessité vertu"* avance-t-il pour conclure le débat (Olivier De Sardan, 2008, p.206). "Faire de nécessité vertu" serait faire de la subjectivité du chercheur une "donnée" dont il faudrait *"tenir compte pour espérer maintenir une "honnêteté intellectuelle" à défaut d'espérer atteindre l'objectivité"* (Carmon, 2017, p.42).

La nature et le statut du matériau récolté dans un récit de vie sont souvent questionnés. Bourdieu, très sceptique, ne voit dans ces données qu'une fable, voire une invitation au subjectivisme. Selon Langness, *"Toute l'anthropologie est de nature biographique"* car *"L'informateur ne conçoit les choses que reliées à sa propre histoire"* (Langness, 1965 cité par Morin, 1980, p.317). On pourrait élargir ce postulat à toutes les sciences sociales, Finger argumentant quant à lui que les données récoltées et analysées en sociologie sont toutes de nature biographique. La différence entre les données récoltées via le récit de vie et les données récoltées via d'autres méthodes serait alors que les premières soient considérées comme narratives, construites et les secondes comme "brutes". Cette différence me semble en voiler une autre. Dans l'approche biographique, les auteurs de récits de vie seraient considérés comme producteurs de sens, *"capables et compétents"* (Dodier, 2001, cité par Chaxel, Fiorelli & Moity-Maïzi, 2014, p.3). et le chercheur perdrait alors le monopole de la production de sens légitime. *"Le principal différend avec les sciences sociales dominantes réside dans le fait que l'approche biographique attribue, dans la pratique de la recherche sociale, un rôle central au sujet et un statut épistémologique à la subjectivité "* (Finger, 1989, p.218). Duprez avance en ce sens qu' *" il n'y a pas un sujet qui connaît et un objet qui est connu mais il s'instaure entre les deux une compréhension et une modification mutuelles"*(Duprez, 1985, p.142). De Gaulejac ajoute à ceci que *"si la sociologie consiste à étudier des phénomènes sociaux comme des choses, elle ne doit pas pour autant oublier que l'appréhension subjective fait partie des choses à étudier en tant que telles ; qu'il ne peut y avoir d'accès à la réalité en dehors de l'expérience concrète, quoique subjective, d'un individu concret"* (De Gaulejac,

1992, p. 19-20), ce qui me semble peser dans la balance en faveur de la proposition de Caratini de poser la question de l'objectivité et de la subjectivité par l'absurde.

Si toute l'anthropologie est biographique (Langness, 1965 cité par Morin, 1980), qu'un "facteur personnel" est de facto présent dans toute démarche scientifique (Olivier De Sardan, 2008), que la subjectivité est une donnée à analyser, et que la question de l'objectivité et de la subjectivité devrait de toute façon être posée par l'absurde, pourquoi se poserait-elle différemment lorsque l'on traite de l'approche biographique ou des sciences sociales en général?

Par ailleurs, prudence, rigueur et réflexivité critiques s'avèrent être les meilleurs alliées pour éviter de sombrer dans le subjectivisme et ce, dans les recherches de type biographique comme dans toute autre recherche en sciences sociales. Après la revue de la littérature effectuée et la lecture de compte rendus et de nombreuses recherches de type biographique, dans lesquels la "cuisine de la recherche" est largement décrite et discutée, je pense pouvoir avancer que prudence, rigueur et réflexivité sont le maître-mot de ces recherches dont le statut, le "niveau de scientificité" et la légitimité sont toujours sujets à débat.

Selon moi, sans doute car j'ai été formée en partie par les membre du LAAP, la subjectivité du chercheur pourrait être mobilisée de manière assumée dans la recherche sociale. La subjectivité serait un outil, au même titre que le corps et les sens du chercheur sur son terrain. Un outil sur lequel réfléchir, à ne plus taire dans la "cuisine de la recherche". Quant à la subjectivité de l'enquête, n'est-elle pas ce qui fait de lui un sujet, pensant et singulier? Si quelque chose de tout à fait subjectif est réel dans ses conséquences, n'est ce pas à prendre en considération dans l'analyse? L'enquête ne nous offre-t-il pas une vision du monde, subjective et située certes, mais qui offre au chercheur une nouvelle porte d'entrée et une nouvelle perspective d'analyse?

J'ai le sentiment que sous l'argument "L'approche biographique n'est pas objective" se cache autre chose. Un malaise, une peur de devoir sortir des chemins méthodologiques balisés, de devoir prendre des risques, de perdre le monopole de la production de sens légitime? *"L'utilisation de l'histoire de vie (...) sous-entend une remise en question par l'anthropologue de son objet comme de sa*

problématique" (Morin, 1980, p.338) mais aussi une remise en question de la posture de chercheur, de la manière de produire de la connaissance et de faire science. Ceci fera l'objet du chapitre suivant.

5. Interaction et posture du chercheur

"Susciter une histoire de vie sociale est d'abord affaire de relation" (Catani & Mazé, 1982)

La méfiance vis-à-vis du biographique et de la singularité, dont nous avons traité plus haut, nous viendrait, selon Chanfrault-Duchet, de la *"peur du récit"* (Chanfrault-Duchet, 1987, p.18). Selon elle, le fait de conférer à un informateur le statut de sujet narrant *"vient inverser le rapport institutionnel et de ce fait interdit à l'enquêteur de dominer l'échange"* (Chanfrault-Duchet, 1987, p.19). Morin ajoute que cette *"peur du récit"* (Chanfrault-Duchet, 1987, p.18) est bien plus le refus d'une technique d'enquête, c'est aussi le refus de l'objet d'étude qu'est *"cette 'portion d'ombre' dont nous parlait Roger Bastide, ce domaine de 'la confusion et de l'obscurité' où l'ethnologue risque d'être l'objet d'interrogations en rentrant dans le jeu des interactions. Il perdrait alors cette belle distance que lui garantit sa qualité de 'dominant étranger' pour étudier objectivement les sociétés 'froides', elles seules étant pour lui dignes d'intérêt."* (Morin, 1980, p.331). On pourrait parler d'un déplacement dans la posture du chercheur. Dans un entretien biographique, chercheur et narrateur s'interrogent l'un l'autre, co-produisent un savoir dans une relation qualifiée de *"duelle"* par Morin (1980, p.324) ou encore de *"séduction réciproque, love-story"* (Catani, 1981, cité par Heinritz & Rammstedt, 1991, p.353).

Se raconter n'est pas une chose facile. *"Pour raconter sa vie, il ne suffit pas de l'avoir vécue, mais il faut aussi trouver les mots pour la dire"* (Taranger, 1999, p.139). Entre les *"It is so difficult to get it out"*, les *"I don't know how to say"* et les *" I mean..."*, on tâtonne, on cherche les mots justes pour traduire sa pensée, on voudrait parfois pouvoir effacer les mots et recommencer, et on termine sur un *"You know what I mean"*. Catani insiste beaucoup sur l'importance de la confiance dans la relation particulière qui unit le chercheur et l'auteur du récit, mais aussi sur l'importance d'un *"vécu commun"* (Catani & Mazé, 1982, p.35), qui favoriserait la confiance. Burnay argumente dans la même direction en avançant que *"L'intime ne se dévoile qu'à travers la proximité relationnelle et*

émotionnelle: ce n'est que dans le ressenti, au sens fort du terme, que peut se construire la confiance nécessaire au dévoilement de l'intime" (Burnay, 2017, p.72). Lewis va dans le même sens en avançant que c'est l'amitié qu'ils partageaient qui a poussé ses informateurs à lui raconter leur vie (Lewis, 1961 cité par Morin, 1980). Bertaux (2000) attire quant à lui notre attention sur l'importance du "background", autrement dit, il souligne la nécessité pour le chercheur de connaître le "décor" dans lequel se déroulent les événements racontés par l'auteur du récit. J'ai envie d'ajouter ici une intuition, celle qui me dit qu'un "background commun" est également une condition si pas nécessaire, du moins favorable au bon déroulement d'un entretien biographique. Avoir vécu des événements proches de ceux que l'on demande à l'Autre de raconter, avoir évolué dans le même décor, avoir rencontré les mêmes personnages aide et soutient celui qui se raconte. Mon intuition est que le fait que j'ai pu répondre, à certaines occasions, "I know what you mean" lorsque les mots de l'Autre manquaient, a grandement contribué au bon déroulement des entretiens, permettant à l'auteur du récit de passer sous silence l'un ou l'autre élément trop douloureux à mettre en mots. *"Tous se taisent sur cette relation qui unit anthropologue et informateur et dont la qualité est pourtant déterminante quant aux conditions de production du récit final"* (Morin, 1980, p.322).

Voici sans doute énoncé l'un des grands problèmes que l'approche biographique pose aux sciences sociales: la "neutralité" du chercheur et la "distance objective" ont la vie dure (Beaud, 1996; Chanfrault-Duchet, 1987; Catani & Mazé, 1982), car l'approche biographique *"implique l'intervention du chercheur: situation nouvelle qui bouleverse les habitudes d'enquête et les normes d'objectivité traditionnelles"* (Chanfrault-Duchet, 1987, p.18). Le chercheur et l'auteur du récit s'engagent et s'impliquent dans une relation qui les affecte. *"L'enjeu pour le sociologue n'est plus d'être le révélateur d'explications cachées des faits sociaux mais un médiateur par lequel les acteurs s'autorisent à s'exprimer sur leurs propres façons de construire, penser et justifier leurs identités en lien avec d'autres, s'interrogent sur les conséquences de leurs choix et de leurs actes"* (Chaxel, Fiorelli & Moity-Maïzi, 2014, p.3-4).

6. Récit de vie, transformation du sujet et recherche-formation

"C'est le devenir des acteurs sociaux qui constitue à la fois l'objet et l'enjeu de la méthode biographique".

(Giraud, Raynaud et Saunier, 2014, p. 4).

Lorsqu'on lance une recherche empirique, on le fait en sachant que celle-ci aura des effets sur soi-même, ainsi que sur les individus que l'on va rencontrer. Cependant, ces effets sont généralement difficilement prévisibles. Lorsque l'on traite de l'approche biographique, la littérature met en évidence que faire l'exercice de se raconter met le narrateur du récit au travail. *"Les conséquences de ce travail biographique sur le sujet narrant font ainsi émerger les enjeux du couplage entre recherche et formation dans les approches biographiques"* (De Carlo Katja, 2014, p.2). Cette idée de lien entre recherche et formation ou encore la notion de recherche-action revient régulièrement (De Carlo Katja, 2014; Delory-Momberger, 2004; Chaxel, Fiorelli & Moity-Maïzi, 2014; Chiss, 1985; Finger, 1989; Giraud, Raynaud et Saunier, 2014). Pour De Carlo Katja, l'approche biographique est pour le chercheur et l'auteur du récit *"un projet commun de recherche"* (De Carlo Katja, 2014, p.8), on pourrait ajouter *"une compréhension et une modification mutuelles"* (Duprez, 1985, p.142). Baudouin quant à lui souligne que le récit de vie devrait être considéré, *"dans son caractère militant, dans une perspective émancipatoire, comme l'enrichissement du potentiel d'initiative chez l'adulte"* (Baudouin, 2010, cité par De Carlo Katja, 2014, p.2). C'est aussi, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, un moment où le chercheur et l'auteur du récit s'interrogent mutuellement, et cela a des conséquences, sur l'un comme sur l'autre.

Je me suis beaucoup posé la question des répercussions de ma demande sur ceux à qui j'ai demandé de se raconter. Plus encore parce que le morceau de vie sur lequel je leur ai demandé de mettre des mots est, je le sais par expérience, difficile à raconter. Trois des quatre entretiens ont fini en larmes. Quelques semaines après les entretiens, j'ai discuté de manière informelle avec leurs auteurs

sur les effets qu'a eu sur eux l'exercice de se raconter. Ressasser le passé et les événements dont il est composé semble être d'un même mouvement traumatique, salvateur et constructif. Lorsque l'on parle de son passé, on l'organise, le structure, le reconstruit; on effectue un travail de mise en cohérence des événements antérieurs au récit. Certains ajouteront que l'exercice de se raconter est également une mise en cohérence de l'identité (Chiss, 1985; De Carlo Katja, 2014, Delory-Momberger, 2004) voire une "*recomposition identitaire*" (Voegtli, 2004, p.145). Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si psychologues et autres psychiatres demandent parfois à leurs patients de se raconter. Cependant, et là se trouve toute la difficulté de se dire, "*La reconstitution du passé et, à travers lui, du fil de l'identité, par le détour de l'entretien, du témoignage, du récit écrit est tout à la fois assumée et jugée impossible*" (Chiss, 1985, p.27). Se raconter, ce n'est pas dresser un portrait lisse et cohérent de soi et de son passé. Ce serait plutôt donner à voir ses contradictions, ses incohérences, ça serait "*devoir dire, là où on ne sait pas dire*" (Marin, 2011, p.611). C'est ce que nous explique Anne Martine Parent, psychologue, en ces termes: "*C'est l'incompréhensibilité d'un événement pour un sujet qui fait de cet événement un trauma. Cette incompréhensibilité met le sujet aux prises avec une double contrainte (double bind) : d'une part, l'incompréhensibilité de l'événement traumatique pousse le sujet à tenter de l'intégrer dans son histoire psychique par sa mise en récit, tandis que, d'autre part, cette incompréhensibilité constitue cela même qui empêche la mise en récit de l'événement. Le témoignage semble être le seul genre de récit qui puisse faire à partir de cette double contrainte*" (Parent, 2006, p. 113).

Il me semble que les effets que peut avoir un entretien récit de vie sur les personnes qui y prennent part dépassent de loin le cadre de la recherche, et que ces questions touchent à la déontologie même de la discipline. Dans une recherche de type biographique, le chercheur ainsi que le(s) auteur(s) des récits de vie s'engagent, s'impliquent d'une manière qui m'apparaît toute différente de celle dont ils s'enrôleraient dans une recherche d'un autre type. Tout ce qui précède me pousse à argumenter qu'une recherche de type biographique, basée sur des récits de vie serait, de part ses implications, de facto à considérer comme une recherche-action, puisque "*c'est le devenir des acteurs sociaux qui constitue à la fois l'objet et l'enjeu de la méthode biographique*" (Giraud, Raynaud et Saunier, 2014, p. 4);

mais aussi comme une "recherche-formation", étant donné que "*le sujet narrant apprend, en interaction dialogique, à se dire*" (De Carlo Katja, 2014, p.7).

7. En guise de conclusion ouverte

Ce travail se veut être une invitation à la réflexion sur les sciences sociales en général, la sociologie et l'anthropologie en particulier, mais aussi sur la recherche sociale et sur la posture du chercheur. La porte d'entrée que j'ai choisie pour amener la discussion est celle du récit de vie et de l'approche biographique; d'abord parce que celle-ci me semble riche et féconde, mais aussi par intérêt personnel. Nous avons tenté de dresser une ébauche de réponse à la question de savoir comment l'approche biographique et les recherches basées sur les récits de vie remettent en question tant le chercheur que les sciences sociales. Ces recherches interrogent et bousculent les représentations que l'on se fait du chercheur et de la recherche sociale, tout particulièrement dans la manière dont la discipline s'est historiquement constituée. La question de savoir comment considérer le récit de vie, la question de la singularité et celle de la subjectivité, puis la question des implications d'abord sur la posture du chercheur puis sur l'auteur du récit lui-même se veulent être des invitations à la réflexion sur la posture du chercheur, sur la recherche sociale et sur les sciences humaines.

La réponse donnée par chacun à la première question posée, celle de savoir comment considérer le récit de vie et l'approche biographique, me semble en quelque sorte orienter les réponses à toutes les questions suivantes. En effet, que l'on considère le récit de vie comme une simple technique ou qu'on y voie une méthode épistémologiquement neutre oriente la manière de réfléchir aux questionnements suivants. La question de la subjectivité du chercheur et de l'enquêté sera par exemple traitée d'une manière différente selon la manière qu'a chacun de considérer le récit de vie et l'approche biographique. Je fais aussi l'hypothèse que la manière de traiter les données et l'analyse de celles-ci seront grandement influencées par la manière de considérer le récit de vie et l'approche biographique. De même, se positionner sur la question de la singularité donne une orientation spécifique à la recherche. Tantôt plutôt interactionniste, si l'on se penche sur la dimension socialement construite des singularités; tantôt plutôt structurelle et/ou fonctionnaliste, si l'on cherche à lire le social par le prisme du singulier. Je pense pouvoir avancer que cette prise de position influencera la façon

de considérer et d'analyser la posture et l'engagement du chercheur sur le terrain mais aussi dans sa relation avec l'auteur du récit, ainsi que la manière de traiter de l'engagement de l'auteur du récit, et des retombées que cet engagement pourrait avoir sur lui.

Cependant, ce travail n'est qu'une introduction. Si j'avais l'occasion dans le futur de continuer à réfléchir sur le récit de vie et l'approche biographique, je creuserais chacune des thématiques abordées dans ce travail plus en profondeur, j'affinerais mes lectures et je tenterais une analyse plus pointue des enjeux évoqués. Je me pencherais également sur d'autres enjeux que je n'ai pas eu l'occasion d'évoquer ici. Tout le versant de l'analyse des récits de vie m'apparaît un sujet à réflexion (et à débat) prometteur. Comment considérer et traiter les données une fois récoltées? Le récit de vie est *construit*, quelles implications pour l'analyse? Comment ne pas dénaturer les données dans le processus? Analyser le récit pour lui-même et en tant que tel? Déconstruire puis reconstruire du sens? Quelle(s) méthode(s), outil(s), approche(s) mobiliser dans l'analyse?

Les débats sur le récit de vie et l'approche biographique ne me semblent pas près de s'éteindre... Et tant mieux! Car ils sont, à mon sens, très constructifs.

8. BIBLIOGRAPHIE

Amougou, G. (2015). Le sujet individuel comme un nouvel objet de la discipline sociologique ?. *Cahiers de recherche sociologique*, (59-60), 47–60

Beaud, S. (1996). L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique" . *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, (9/35), p.226-257.

Bertaux, D. (2000). Du récit de vie dans l'approche de l'autre. *L'Autre*, (1/2), 239-257.

Bertaux, D. (1980). L'approche biographique: sa validité méthodologique, ses potentialités in *Histoires de vie et vie sociale. Cahiers internationaux de Sociologie*, (69), 197-225.

Bourdieu, P. (1986). L'illusion biographique In *L'illusion biographique. Actes de la recherche en sciences sociales*, (62-63), 69-72.

Caratini, S. (2012). Les non-dits de l'anthropologie. Vincennes, Ed. Thierry Marchaisse. pp. 127

Carmon, H. (2017). Écrire l'intimité du chercheur. In *Intimité et Réflexivité, Itinérances d'anthropologues*. Louvain-la-Neuve, Académia, p.41-70

Catani, M., Mazé, S. (1982) *Tante Suzanne. Une histoire de vie sociale*. Paris, Librairie des Méridiens, pp. 474.

Chanfrault-Duchet, M.-F. (1987). Le récit de vie : donnée ou texte?. *Cahiers de recherche sociologique*, (5/2), 11–28.

Chaxel, S., Fiorelli, C. & Moity-Maïzi, P. (2014) Les récits de vie : outils pour la compréhension et catalyseurs pour l'action? in *L'approche biographique Revue ¿ Interrogations ?*, (17).

Chiss, J.-L. (1985). Raconter et témoigner: le vécu à la croisée du théorique et du politique in *Les récits de vie. Pratiques: linguistique, littérature, didactique*,

(45),13-31.

Darmon, M. (2005). Le psychiatre, la sociologue et la boulangère: analyse d'un refus de terrain. *Genèses*, (58), p. 98-112.

De Carlo Katja, V. (2014). Se dire e(s)t devenir - La recherche biographique comme choix épistémologique in *L'approche Biographique. Revue ¿ Interrogations ?*, (17).

De Fruitier, M. & Pasin, V. (2016). Guide de survie en milieux bibliographique et ethnographique. Louvain-la Neuve (document non publié). pp. 52

De Gaulejac, V. (1992). La sociologie et le vécu. *International Review of Community Development*, (27), 15–20.

Delory-Momberger, C. (2004) Biographie, socialisation, formation. L'orientation scolaire et professionnelle, (33/4), 1-18.

Dubar C., Nicourd, S. (2017). Les biographies en sociologie. Paris, Ed. La découverte. pp. 117.

Duprez, D. (1985). Les histoires de vie. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, (78), 141-143.

Finger, M. (1989). L'approche biographique face aux sciences sociales le problème du sujet dans la recherche sociale. *Revue européenne des sciences sociales*, (83), 217-246.

Giraud, F., Raynaud, A. & Saunier, E. (2014). Principes, enjeux et usages de la méthode biographique en sociologie in *L'approche biographique. Revue ¿ Interrogations ?*, (17).

Godard, É. (2018). Accueillir un récit de vie. *Rhizome*, (69-70), 23-23.

Gouirir, M. (1998). L'observatrice, indigène ou invitée? Enquêter en milieu familial. *Genèses*, (32), p. 125-143

Heinich, N. (2010). Pour en finir avec l'illusion biographique in *Auto-biographie*,

ethno-biographie. *L'homme*, (195), 421-430.

Heinritz, C. & Rammstedt, A. (1991). L'approche biographique en France. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, (91), 331-370.

Lapprand, M. (1992). Les apories du temps dans le récit de vie: la biographie impossible?. *Dalhousie French Studies*, (22), 63-71.

Marc, E. (1985). Le récit de vie ou la culture vivante in *Les récits de vie. Pratiques: linguistique, littérature, didactique*, (45), 32-51.

Marin, P. (2011). Un récit de vie peut-il être vrai? Éléments de critique du témoignage. *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, (95/3), 601-617.

Martuccelli, D. (2009). Qu'est ce qu'une sociologie de l'individu moderne? Pour quoi, pour qui, comment? *Sociologie et sociétés*, (41/1), 15-33.

Mauger, G. (1991) Enquêter en milieu populaire. *Genèses*, (6), 125- 143.

Morin, F. (1980). Pratiques anthropologiques et histoire de vie in *Histoires de vie et vie sociale. Cahiers Internationaux de Sociologie*, (69), 313-339.

Olivier De Sardan, J-P. (2008). La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique, Louvain-La-Neuve, *Academia-Bruylant*, 368p.

Parent, A. (2006). Trauma, témoignage et récit : La déroute du sens. *Protée*, (43), 113-125.

Perrin-Joly C. & Kushtanina V. (2018) La composition biographique. Quels effets des choix conceptuels pour saisir les temporalités ?, *Recherches sociologiques et anthropologiques*, (49/2) , 115-134.

Robin, R. (1986). Récit de vie, discours social et parole vraie in *Lectures pour tous. Vingtième Siècle, revue d'histoire*, (10), 103-110.

Stanley, L. (1993). On auto/biography in sociology. *Sociology*, (27/1), 41-52.

Schechter, S. (1987). Le social aux objets perdus. *Cahiers de recherche*

sociologique, 5(2), 139–143.

Taranger, M. (1999). Scénarios du vécu : cinéma, histoire et récit de vie. *Cinémas*, (9), 123–145.

Veith, B. (2004) De la portée des récits de vie dans l'analyse des processus globaux. *Bulletin de méthodologie sociologique*, (84), 1-11.

Voegtli, M. (2004). Du Jeu dans le Je : ruptures biographiques et travail de mise en cohérence. *Lien social et Politiques*, (51), 145–158.

Werner, J.-F. (1999). L'ethnographie mise à nu pas l'écriture in Littérature et sciences sociales. *L'Homme et la société*, (134), 63-80.

Pourquoi et comment l'approche biographique et les recherches basées sur les récits de vie remettent-elles en question tant le chercheur que les sciences sociales? Ce travail se présente sous la forme d'un inventaire, d'une cartographie de certains enjeux et questionnements que soulève l'approche biographique. La première partie de ce travail consiste en un bref historique des débats et réflexions critiques que l'approche biographique a suscités dans le champ des sciences sociales. Nous développons ensuite quatre questions d'ordre épistémologique qui nous semblent se poser avec une acuité particulière à propos de l'approche biographique. Tout d'abord, nous aborderons la question du statut de la singularité dans la recherche sociale en général et dans l'approche biographique en particulier. Ensuite, nous traitons de la question de l'objectivité et de la subjectivité, et la manière dont ces deux termes/pôles s'articulent dans le cadre de l'approche biographique. Nous nous penchons dans un troisième temps sur la situation d'entretien particulière qui se met en place à l'occasion d'un entretien biographique ou récit de vie, ainsi que sur la posture du chercheur et les implications de celle-ci. Nous terminons le tour d'horizon des enjeux en nous intéressant à l'engagement et l'implication du sujet narrant dans la démarche de recherche biographique, ainsi qu'aux liens à tisser entre celle-ci et la recherche action.

- Récit de vie
- Approche biographique
- Singularité
- Subjectivité
- Réflexivité